

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 139 (1994)  
**Heft:** 11

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ces crédits serviront avant tout à la mise sur pied des forces de réaction rapide. Les formations prévues pour la défense du pays devront se contenter des matériels actuels jusqu'au début des années 2000. Ceux-ci seront alors *progressivement modernisés*. Le gouvernement risque ainsi de créer une armée à deux vitesses, ce qui risquerait de saper le principe de la conscription. Quoiqu'il en soit, Bonn souhaite concevoir, développer et construire ces matériels en commun avec ses alliés.

Pour les forces de réaction rapide, la priorité va à des moyens de transmissions fiables et à un système intégré de conduite. Il faudra également des hélicoptères d'appui *Tigre*, des hélicoptères de transport *NH-90*, un système de défense aérienne tactique, des

véhicules de transport blindés, des chars de déminage *Keiler* et des *Leopard-2* à protection et à conduite du tir améliorées. L'aptitude au combat de nuit doit être améliorée. Il faut encore prévoir des transporteurs à longue distance, une modernisation des avions de combat disponibles ainsi que des acquisitions. Seront nécessaires pour la marine une nouvelle classe de démineurs, des bâtiments pour l'appui logistique et des sous-marins.

Une défense aérienne efficace ne peut être assurée avec seulement des systèmes de missiles basés à terre. Il faut une collaboration étroite entre la DCA et l'aviation. Des systèmes de DCA mobiles assurent une protection dense sur les agglomérations, les aérodromes et les troupes amies. Les *Patriot*, un système

dont l'efficacité est limitée, les *Hawk* et les *Roland* assurent une protection tous azimuts et à toutes altitudes.

Seuls des missiles sont à même de détruire des missiles balistiques. Au début du siècle prochain, il faudra remplacer les *Hawk* par un système capable de combattre hélicoptères et avions, mais aussi les missiles tactiques.

On « dégraisse » aussi au ministère de la Défense qui perdra dans les deux mille postes. Les frais d'exploitation des forces armées doivent être réduits en recourant aux méthodes de l'économie privée, en rationalisant, en privatisant. On recourra davantage à des prestations d'entreprises privées.

**RMS**

**Vite et droit  
au but  
avec**



**Boussoles de  
marche et  
de visée**

– compactes, légères – pour  
conditions les plus extrêmes.

Selon fonctions de Fr. 46.– à Fr. 135.–  
dans les bons magasins de sport/optique

102/2

**RECTA SA, rue du Viaduc 3, 2501 Biel/Bienne**